

La lettre du Maire

lettre d'information de la ville de JUVIGNAC
OCTOBRE 2010

L19



Edito

LES THERMES :
LE PROJET VOIT LE JOUR

Un aménagement exemplaire

Ainsi que la presse s'en est fait récemment l'écho, les Thermes de Juvignac vont enfin voir le jour !

Après des années de négociations, souvent rudes et complexes, la mairie, avec une opiniâtreté sans faille et le désir de faire de Juvignac une ville attrayante dans un environnement exemplaire, obtient un résultat à la hauteur de ses exigences.

Dans cet écrin de verdure, cher aux cœurs des Juvignacois, la nature sera minutieusement préservée et les activités habituelles, remplissage de l'eau à la source, festivités... se poursuivront comme à l'accoutumée.

L'ensemble immobilier, comprenant un centre thermal et de remise en forme, une résidence de tourisme, une résidence séniors, quelques logements destinés au personnel employé sur le site et un hôtel***, sera harmonieusement prolongé d'un parc paysager de quelques trois hectares arborés et plantés d'espèces méditerranéennes.

On peut enfin noter, et ce n'est pas anodin, que les 2 500 000 € perçus par la municipalité pour la réalisation de cette opération, auront servi au désendettement de la commune.

Votre lieu dévouée

Danièle Antoine Santonja
Chevalier de la Légion d'honneur,
Maire de Juvignac,
Vice Présidente de Montpellier Agglomération

➤ Louis Vitiello n'est plus là



*Un grand monsieur nous a quitté.
Nous voulons aujourd'hui
lui rendre un tendre hommage.
Il a marqué de son sceau
la vie juvignacoise,
par son action, sa générosité,
sa sagesse et son amabilité.*

Louis Vitiello, homme discret, respectueux, incarnait la gentillesse et la courtoisie. Il était aimé par son entourage, ses amis et sa famille. Il veillait, en bon père de famille, sur son épouse, ses deux enfants, ses deux petits-enfants, ses deux arrière-petits-enfants. Toujours prévenant, il s'enquerrait de la vie de chacun.

Rapatré d'Algérie, il était devenu le directeur départemental des Garages Opel. Outre sa vie familiale et professionnelle, il était, en 1994, bénévole au 1^{er} Téléthon que Juvignac organisait. Les anciens se souviennent encore du match de foot qui opposa le personnel municipal aux élus, en ouverture du Téléthon 95, arbitré par Madame le Maire. Il gardait, non sans humour, les buts des élus et le match se solda par un 1-0 en faveur du personnel municipal.

Son esprit de dévouement et d'altruisme le conduisit à s'investir pour sa commune et ses administrés en intégrant l'équipe municipale en 1995. Madame Danièle SANTONJA décide alors de lui confier la communication. Cette nouvelle délégation le mène à la prise en charge du bulletin municipal avec lequel il découvre la vie des administrés et de la commune au travers des articles rédigés régulièrement sur différents sujets. Pendant son mandat d'élus, il mène à terme un projet qui lui tient à cœur : le journal électronique à l'entrée de la ville pour une meilleure diffusion de l'information au public 24 h/24.

Lorsqu'en 1995, il prend la présidence de la commission des Relais d'Opinion, il organise pour la première fois, en collaboration avec Madame le Maire, l'accueil des nouveaux arrivants. Manifestation incontournable à présent à Juvignac. Il devient le lien entre les élus, les services municipaux et les administrés, par le biais des représentants des quartiers. Cette mission, qu'il s'engagea à mener à bien, était pour lui, un moyen de rester proche des administrés. Depuis peu, secondé par un vice-président, la commission des Relais d'Opinion mit en place la Fête des Voisins qu'il soutenait toujours par son investissement.

Sa voix, son visage, sa sympathie mais aussi sa rigueur d'honnêteté d'homme nous manquent beaucoup.

**Adieu Louis, nous ne t'oublierons jamais, tu seras toujours en notre cœur.
Adieu Ami.**

Compte-rendu du Conseil

du 13 septembre 2010

Réforme du compte épargne temps dans la fonction publique territoriale

Le Conseil municipal modifie le compte épargne temps mis en place dans la commune le 9 mai 2005 afin de laisser apparaître des mesures d'assouplissement.

Monétique privative - installation & règlement

Le Conseil Municipal décide de recentrer la logique informatique sur le service à l'utilisateur et propose :

- des services administratifs interactifs et personnalisés sur internet en lieu et place des déplacements en mairie
- en cas de déplacement en mairie, un traitement de la demande dans le cadre d'un guichet unique
- une modernisation des moyens de paiement (paiement en ligne, ...)

Pour ce faire, autour d'un guichet en ligne ouvert 24h/24 h et 7j/7j, sera mise en place une solution monétique et de gestion pour les services scolaires, le périscolaire, l'enfance, la petite enfance, le sport et éventuellement la médiathèque. Ce système se devra d'être évolutif afin d'intégrer, à terme, l'ensemble des services communaux.

Renseignement :

Service Monétique : 04 67 10 40 34



Budget annexe eau - affectation des résultats 2009

Le Compte Administratif 2009 qui a été voté le 15 avril 2010 met en évidence un :

- excédent d'exploitation de 59 760,99 €
- solde d'exécution de la section d'investissement de -27 646,56 €

Vu l'arrêté préfectoral du 23 juin 2009, transférant à compter du 1^{er} janvier 2010, la compétence «eau potable» à la Communauté d'Agglomération de Montpellier, le Conseil municipal décide d'intégrer au budget principal de la commune les résultats du budget annexe de l'eau, à savoir :

- excédent d'exploitation de 59 760,99 €
- solde d'exécution de la section d'investissement de - 27 646,56 €



ZAC de Caunelle Budget Annexe

Le Conseil Municipal décide d'individualiser, à compter du 1^{er} janvier 2011, les opérations de la ZAC de Caunelle au sein d'un budget annexe afin :

- de ne pas bouleverser l'économie du budget général de la collectivité
- d'isoler les risques financiers (exécution et financement des équipements publics...)
- de prendre en compte le régime fiscal particulier de cette opération (droit à déduction et déclaration de TVA)

Occupation du domaine public réseau d'eau et d'assainissement

Le conseil Municipal décide d'instituer une redevance de réseau d'eau et d'assainissement à partir du 1^{er} janvier 2011.

Il souhaite en fixer le montant au plafond applicable et s'élevant au 1^{er} janvier 2010 à 30€ par kilomètre de réseau, hors les branchements, et à 2€ par mètre carré d'emprise au sol.



municipal

Commune budget 2010 - DM3

Le Conseil municipal adopte les modifications de crédits suivantes :

- FONCTIONNEMENT : + 59 761 €
- INVESTISSEMENT : - 394 625 €



Voie d'accès aux thermes

Le Conseil Municipal décide, en raison du projet d'évolution de la voie d'accès aux Thermes, de modifier le montant de la participation pour voies et réseaux.

Cimetière : tarifs des concessions

Le Conseil municipal adopte la modification des nouveaux tarifs des concessions et columbariums.

Renseignements : Service Population 04 67 10 42 38

Un peu de sincérité s'il vous plaît !

L'éloquence parlementaire consisterait-elle d'avantage à élever le Moi à sa puissance suprême, d'avoir toujours en vue des objectifs trop visibles par tous et une personnalité profondément jalouse, de placer ses phrases tantôt comme un ressort saccadé et tantôt avec une lenteur orgueilleusement étudiée ; de vouloir s'imposer avec force trémolos dans la voix et les gestes de pédagogue illuminé ; de vouloir commander en naïf ou en fier à bras au lieu de séduire ; d'agiter sa théorie écolière comme le panache d'Henri IV ; de parler comme si l'on dirigeait une armée quand on n'a même pas avec soi de quoi composer une patrouille... ; de citer avec amour des auteurs célèbres comme si l'on était le benjamin de leur gloire ?

De belles prétentions qui récitent autoritairement des sermons si bien ajustés, si bien peaufinés qu'au premier tressaillement tout s'égrène comme un chapelet de fausses perles...

L'on n'adapte pas l'arithmétique politique, c'est seulement de la précision à la politique, qui relève du sentiment.

Non ce n'est pas de l'éloquence politique, ce n'est seulement que la plaidoirie parlementaire d'un narcissique, ambitieux et convaincu.

La vraie éloquence politique, c'est la parole pratique et virile, ferme et chaude, dont l'habileté va droit au but, qui donne le plein et le vif des questions, ne visant que ce qui importe, sans dénier pour cela l'ornement et la couleur, qui savant des choses et des hommes transcende les théories, qui marie l'esprit à la forme, la simplicité du style à l'ardeur courtoise de la décision, séduit sans prétention, raisonne sans exagération, s'impose sans rudesse et rattache à elle des sentiments honnêtes et sincères et réunit cette grande assemblée.

Cette éloquence-là, est celle de la majorité municipale présidée par madame le maire de Juvignac.

Claude Sauvan
Conseiller Municipal



Les manifestations

Octobre

Samedi 23 octobre 2010

Conférence

Conférence avec Robert Dumas.

Thème : «Le tour du Monde de Magellan»

Salle Jean-Louis Herrault à 18h - Entrée Libre

Concert Guitares plus

17h30 - Salle Frédéric Bazile.

Répertoire classique et contemporain.

Entrée libre.

Mercredi 27 octobre 2010

Conférence

Conférence avec M. et Mme Luu

Thème : «Les Plantes Médicinales dans la Prévention de la Santé : médecine chinoise»

Salle des mariages, Hôtel de Ville à 18h.

Entrée Libre

**Du mercredi 27 au
vendredi 12 nov. 2010**

Exposition photographique

Dominique Becam expose ses œuvres dans le Hall de l'Hôtel de Ville.

Vernissage le mercredi 3 Novembre à 18h30.

Entrée libre.

Novembre

Judi 4 novembre

Réception de nouveaux Juvignacois

18h30 - Salle des mariages (Hôtel de ville).

Inscriptions en mairie.

Samedi 6 novembre 2010

Conférence-débat

Conférence avec Catherine Ryo et Josiane

Delorme. Thème : «Symptômes des troubles de l'écriture chez les enfants, les adolescents».

Salle Jean-Louis Hérrault à 18h. Entrée Libre.

**Du samedi 13 au
dimanche 14 nov. 2010**

27^{ème} salon des artistes régionaux

Découverte de talentueux peintres et sculpteurs de notre région. Salle Lionel de Brunélis de 10 h à 18h. Entrée libre.

Exposition de peintures

**Du lundi 15 au
vendredi 26 nov. 2010**

Exposition de peinture de Mouss dans le Hall de l'Hôtel de ville.

Vernissage le mercredi 17 à 18h30.

Entrée libre.

AIRE DE STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE

Pour faire suite aux demandes et aux légitimes interrogations des riverains de la rue du Valat de la Fosse, je tenais à vous faire part des démarches que j'ai entreprises dans ce dossier.

J'ai proposé à M. Le Préfet de réaliser à JUVIGNAC, sur le secteur de Naussargues, une aire d'accueil des gens du voyage commune avec Saint-Georges d'Orques de 40 places (20 pour Juvignac et 20 pour Saint Georges d'Orques). Les services de l'Etat s'y opposent et proposent d'autres emplacements inacceptables pour Juvignac. Je les ai tous refusés, en indiquant que la proposition sus-énoncée était la seule que j'accepterai et que tout cela était non négociable. Cette position a été reprise lors de la réunion de la commission départementale du 24 septembre dernier, qui s'est réunie en

Préfecture de Montpellier.

J'ai également averti, lors de ladite réunion, que j'étais complètement opposée à la solution de repli trouvée par la commune de Saint-Georges d'Orques, pour la réalisation d'une aire de 20 places face aux habitations du Valat de la Fosse. J'ai annoncé que la commune emploierait tous moyens, et j'insiste bien sur le mot «TOUS», pour que cette ineptie ne puisse se réaliser. J'ai déjà pris contact avec nos avocats, afin qu'une action soit entreprise afin de faire annuler le PLU de la commune de Saint-Georges-d'Orques. Je tenais également à vous faire savoir que les propos rapportés par la presse et émanant du 1er magistrat de la commune voisine, ne sont que « pures fantaisies » et que je ne les ai jamais cautionnés.

Comme vous le voyez, je mets en œuvre les moyens de puissance publique afin d'empêcher la réalisation de ce projet absurde, et j'aimerais que les riverains, par le biais d'une pétition, m'aident dans ce combat.

Le Maire, *Danièle ANTOINE-SANTONJA*